

La gestion des risques d'inondation

La CASA assure deux compétences complémentaires en matière de risques d'inondation : la GEMAPI et la gestion des eaux pluviales et des ruissellements, afin de couvrir tous les phénomènes d'inondation qui se manifestent sur son territoire.

Que recouvrent les compétences GEMAPI et Eaux Pluviales ?

- La compétence GEMAPI ou **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations** s'inscrit dans le grand cycle de l'eau, c'est-à-dire le cycle naturel, et répond à un besoin de replacer la gestion des cours d'eau au sein de l'aménagement du territoire. Elle associe deux volets complémentaires :
 - le "bon fonctionnement des milieux aquatiques", et en particulier la recherche du bon état des eaux de la directive européenne cadre sur l'eau ;
 - la prévention des risques d'inondation, notamment appréhendé dans le sens de la réduction de la vulnérabilité des populations, et de la protection par des ouvrages hydrauliques (digues, bassins écrêteurs, ...) contre les inondations par débordement des cours d'eau ou et les submersions marines.



- La compétence « eaux pluviales et ruissellements » s'inscrit dans le petit cycle de l'eau, c'est-à-dire le cycle domestique (avec l'eau potable et l'assainissement), directement lié à l'urbanisme et à l'équipement du territoire. Elle gère les risques d'inondation par ruissellements urbains et par mises en charge de réseaux pluviaux.



Comment est déclinée la gestion du risque inondation par la CASA ?

La CASA a mis en place une stratégie transversale de gestion de ce risque, qu'elle mène directement ou via le SMIAGE Maralpin auquel elle a délégué certaines missions relevant de la GEMAPI.

Ses principaux domaines d'intervention sont synthétisés ci-après :

PRINCIPALES MISSIONS CASA	GEMAPI et hors GEMAPI (CASA ou délégation SMIAGE)	Eaux Pluviales / ruissellements
Politique GEMAPI et grands principes et gestion Eaux Pluviales	Etudes « stratégiques », schémas directeurs d'aménagement, PAPI en cours et futurs Animation générale	Schémas directeurs hydrauliques, zonage et règlement communautaire, programmes de travaux, ...
Etudes et travaux	Projets GEMAPI CASA et suivi autres aménageurs Actions foncières (ZEC, berges, travaux, ...) Rétablissement de la continuité écologique	Création, amélioration, renouvellement, extension des réseaux publics et autres ouvrages de gestion pluviaux Ouvrages de protection contre les ruissellements Stabilisation des vallons Suivi projets autres maîtres d'ouvrage publics
Gestion Entretien Exploitation	Ouvrages hydrauliques (digues et bassins notamment) Plans de gestion, restauration et renaturation Entretien préventif et curatif des vallons avec enjeux urbains et présentant donc un intérêt général (DIG) Gestion des ouvrages littoraux de protection contre la submersion et l'érosion du trait de côte (en cours)	SIG, informations réglementaires (DT/DICT, ...) Réseaux et exutoires en mer Vallons secs d'intérêt général (sous DIG) Bassins de rétention protection contre les ruissellements Certaines dépendances des voiries communales Traitement des requêtes des usagers et des contentieux
Environnement	Protection des écosystèmes aquatiques, contrôle et lutte contre la pollution des milieux récepteurs (cours d'eau, mer), suivi qualité	Contrôles dans le cadre de la lutte contre les pollutions des milieux récepteurs (cours d'eau, littoral)
Aménagement du territoire, Urbanisme	Etudes et accompagnement des actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens et l'amélioration de la résilience Assistance application PPRI Avis techniques sur projets publics et privés	Avis techniques sur les aménagements (instruction des PC, travaux voiries, ...) : prescriptions du règlement pluvial communautaire, mesures compensatoires à l'imperméabilisation, autorisations branchements, contrôles et conformités des travaux, ...
Missions de police	Assistance police PPRI et police du maire	Police spéciale : application du règlement communautaire des eaux pluviales
Surveillance météorologique	Suivi météorologique et hydrologique pour accompagner les communes dans l'alerte inondations et gérer les ouvrages hydrauliques	
Assistance gestion de crise	Assistance PCS, préparation des événements orageux intenses et coordination intercommunale	
Culture du risque	Développement de la culture du risque, information préventive (conduite à tenir, repères crues, ...)	